**Bureau d'information et de communication**

Rue de la Barre 2
1014 Lausanne

# COMMUNIQUÉ DE PRESSE

NOUVELLE STRUCTURE PÉDAGOGIQUE POUR JEUNES EN DIFFICULTÉ

## Le projet CHARTEM a démarré

**Le 1er septembre dernier, vingt-deux adolescents en panne de projets professionnels ont été accueillis dans une toute nouvelle structure au Centre d'orientation et de formation professionnelles (COFOP) à Lausanne. A l'enseigne CHARTEM (Centre horizon d'activités et de relais / transition école-métiers) ce projet pilote offre aux jeunes qui sortent de l'école obligatoire en proie à des difficultés d'ordre psychosocial, une année scolaire complète pour identifier un projet professionnel et entamer une formation. La phase pilote se déroule sur l'année scolaire 1997-1998 et concerne uniquement le secteur Bâtiment et artisanat. Le projet pourrait ultérieurement s'étendre aux secteurs Industrie, Services et Restauration/Hôtellerie en accueillant au total une centaine de jeunes chaque année.**

L'acronyme CHARTEM renvoie au terme latin qui signifie "feuille de papyrus préparée pour l'écriture". Comme elle, ce projet est un vecteur de la transmission du savoir, puisqu'il prépare les adolescents à recevoir une formation professionnelle. Le CHARTEM s'adresse aux jeunes qui au terme de leur scolarité obligatoire, ne sont pas en mesure d'envisager une formation professionnelle dans un cadre traditionnel, c'est à dire en entreprise.

Pendant cette année de transition au CHARTEM, les adolescents auront la possibilité de se mettre à niveau, en s'engageant dans trois programmes différents :

Réalisation d'une maquette au 1/10 du bâtiment de la cure de Bex (par ailleurs l'un des monuments "portes-ouvertes" à l'occasion de la Journée du Patrimoine qui aura lieu le 13.09.97). Ce travail permettra à toute l'équipe du CHARTEM de s'initier aux techniques de construction des professions du bâtiment et de l'artisanat.

Création de colonnes d'affichage mise à disposition des communes vaudoises.

Interventions ponctuelles en entreprise, sur la requête de celles-ci.

L'originalité du projet réside dans l'encadrement de ces jeunes, exclusivement assuré

par des jeunes fraîchement diplômés des professions impliquées. Ainsi, le chef d'unité est un architecte qui vient d'obtenir son diplôme à l'EPFL. Et les autres animateurs du projet, viennent de recevoir leur CFC, soit comme peintre en bâtiment, charpentier, électricien, menuisier ou encore serrurier. L'administration du projet est confiée à un employé de commerce qui lui aussi vient d'obtenir son CFC. Par ailleurs, deux enseignants frais émoulus de l'Ecole normale dispenseront les branches dites générales, et assureront la supervision pédagogique des autres encadrants.

Bureau d'information et de communication de l'Etat de Vaud

Lausanne, le 11 septembre 1997

Jean Vallet, chef du Service de protection de la jeunesse, 021-316 53 00 Gérald Lugrin, directeur du COFOP, 021-652 40 51